



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMITE DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2020 (conférence téléphonique)

Présidence : Monsieur Jean Claude COUAILLES

Présents

Membres indépendants :

Mesdames Christie CORNUS, Ghyslaine SALDANA, Huguette UHLMANN

Messieurs Jean-Louis AGASSE – Francis ANDREU – Sandryk BITON - Christophe BOURDIN - Arnaud DALLA PRIA - Jean-Claude LAFFONT - Daniel OMEDES - Bernard PLOMBAT - Christian SALERES - Jean-Marc SENTEIN - Pierre THEVENIN

Présidents de districts :

Messieurs Jean-Pierre MASSE – Claude LACOUR - Francis ANJOLRAS - Jérôme BOSCARI - Raphaël CARRUS - Arnaud DELPAL - Maurice DESSENS - Guy GLARIA - René LATAPIE - Claude MALLA - Serge MARTIN - Jean Claude PRINTANT

Ont donné un pouvoir :

Membres indépendants : Jean-Bernard BIAU à Jean-Marc SENTIEN - Jean-François CHAPPELLIER à Francis ANJOLRAS - Michel CHARRANÇON à Jean-Louis AGASSE - Christian GRAS à Francis ANDREU - Mario PERES à Sandryk BITON

Absent : Monsieur Henri NOEL

Participant: Messieurs Olivier DAURIOS – Yvan DAVID - Robert GADEA - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU

Un dossier avait été envoyé à chaque membre du Comité de Direction.

Ouverture de la séance à 9h00

Le Président de la L.F.O. remercie les membres présents. En introduction il félicite les arbitres et délégués suite à leur nomination ou leur renouvellement au niveau fédéral grâce à leur investissement. Il remercie également les membres des commissions concernées pour l'engagement ayant permis d'atteindre ces résultats positifs pour la Ligue d'Occitanie.

Le Président donne la parole à Madame La Secrétaire Générale de la L.F.O. qui conduira cette séance.

Madame La Secrétaire Générale de la L.F.O. procède à l'appel des membres et donne quelques consignes pour que cette réunion en audioconférence se déroule dans de bonnes conditions.

APPEL D'OFFRE DU TERRAIN SYNTHETIQUE

Monsieur Christophe GENIEZ, Directeur Général, rappelle les offres reçues par la Ligue et qui ont fait l'objet d'une analyse approfondie et détaillée. Un tableau comparatif a été remis aux membres. Cette étude a été analysée par le Président de la Commission des Terrains et Infrastructures et par deux Membres du C.D. ayant à titre d'élu ou salarié une expertise dans le domaine des infrastructures.

Après échanges entre les membres, il en ressort que la dernière offre la plus complète et correspondant aux normes écologiques est celle proposée par la société Arnaud Sports.

Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. met au vote la question suivante : pour ou contre retenir l'offre de la société Arnaud Sports ?

- POUR : 32
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Comité Directeur retient à l'unanimité la proposition de la société Arnaud Sports.

Monsieur GLARIA demande si une personne a été désignée pour superviser les travaux.

Monsieur GENIEZ précise que l'ensemble des travaux seront suivis au niveau de la Ligue par le Président de la CRTIS et le salarié en charge de l'entretien. En outre chaque phase des travaux fera l'objet d'analyse par un bureau d'étude.

Monsieur ANJOLRAS rappelle l'avis important de Monsieur Roland GENIEYS, président de la CRTIS qui confirme le choix fait par le comité directeur.

FUSIONS ET GROUPEMENTS

Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. informe le Comité Directeur que peu de retours ont été faits à la Ligue à ce jour.

Elle propose donc de recenser les fusions et groupements d'ici le 30 juin pour un envoi par mail aux membres du comité qui devront alors se positionner.

Monsieur le Trésorier Général de la L.F.O. rappelle qu'il faudra que les clubs concernés soient à jour financièrement vis-à-vis de la Ligue et de leur district afin que leurs fusions soient validées.

ENTENTES SENIORS FEMININES

Monsieur Le Président de la L.F.O. fait lecture d'un courrier du club de Fontenilles qui demande une dérogation afin de prolonger l'entente avec le club de Sainte-Christie pour l'équipe SENIOR.

Madame CORNUS rappelle que le règlement n'autorise pas d'entente en Régional 1 Féminine. Monsieur DESSENS pose la question de la distance entre les clubs (plus de 60 kms), rappelant qu'il n'existe pas de réglementation sur le sujet quant au nombre de kilomètres.

Madame CORNUS indique que le nombre de kilomètres n'entrent pas en compte pour les ententes. Monsieur DESSENS confirme les propos de Madame CORNUS.

Au regard de ces éléments, Monsieur Le Président de la L.F.O. indique que la Ligue ne peut que répondre positivement à la demande du club.

Monsieur Robert GADEA précise que la Ligue ne peut qu'appliquer l'article 39 bis des règlements généraux de la FFF tout en précisant que le club ne pourra accéder en fin de saison en cas de montée en Régional 1.

Le Comité Directeur se positionne sur la question suivante : faites-vous objection à cette entente ?

- Aucune objection à l'entente : 31
- Abstention à l'entente : 1.

Le Comité Directeur valide la demande du club de Fontenilles.

Monsieur DESSENS souhaiterait que prochainement la Ligue réfléchisse sur la question de la distance kilométrique entre les clubs lors de la mise en place d'entente ou de fusions.

PROROGATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE DISCIPLINE ET D'APPEL

Au regard de la crise sanitaire et des mesures prises qui ont eu comme effet le report de l'assemblée générale de la Ligue, le Comité Directeur doit se positionner concernant la prolongation des mandats des membres des commissions juridiques (statutairement nommés pour 4 ans).

Deux propositions sont faites aux membres du comité :

1. Maintien des membres actuels jusqu'à la date de l'assemblée générale de la Ligue (30 janvier 2021)
2. Maintien des membres actuels jusqu'à l'issue de la saison 2020/2021 (30 juin 2021)

Monsieur Arnaud DELPAL estime que pour l'équité dans le traitement des dossiers, les membres devraient être prorogés jusqu'à la fin de la saison sportive.

Monsieur Le Trésorier Général de la L.F.O. précise que, personnellement, s'il n'était pas réélu au Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale de la LFO le 30 Janvier 2021, il ne se voit pas déontologiquement poursuivre sa mission au sein de la Commission d'Appel.

Après discussions, le Comité Directeur se positionne sur la question suivante : Pour ou contre une prorogation jusqu'au 30 janvier 2021.

- POUR : 32
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Comité Directeur vote à l'unanimité pour une prorogation jusqu'au 30 JANVIER 2021.

Concernant l'aspect juridique, Monsieur Le Trésorier Général souhaite apporter une précision : la Ligue a reçu beaucoup d'appels de clubs concernant les accessions et les descentes sur les compétitions départementales.

Ces appels pouvant aller devant le CNOSF, le Comité Directeur devra se positionner face aux propositions de conciliation ; à ce titre, il souhaiterait que le Comité Directeur se positionne via une réunion en visioconférence ou en audioconférence et non par mail.

La proposition de Monsieur Le Trésorier Général de la L.F.O. est retenue par le Comité Directeur.

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

La parole est donnée à Monsieur Christophe BOURDIN, Secrétaire Général Adjoint, qui apporte des précisions sur le sujet.

En effet, après consultation auprès de la FFF et après avoir étudié les documents idoines, il s'avère que les statuts de la Ligue ne prévoient pas une consultation des clubs par voie électronique.

Par conséquent, l'assemblée générale de la Ligue n'aura pas lieu.

Les conséquences suite à cette annulation sont les suivantes :

- Coupe de France (remplacé/remplaçant) : cette modalité ne pourra être mise en place
- Modification des statuts du Centre Régional de Football : reportée à la prochaine assemblée.
- Poules à 14 dans les compétitions régionales : la prorogation de cette mesure ne pourra être présentée que lors de l'assemblée générale de janvier 2021 pour une application en 2022/2023 ; par conséquent, cela revient à renouveler automatiquement cette mesure sur la saison 2021/2022.

Le Comité Directeur acte ces dispositions.

SERVICES CIVIQUES

Monsieur GENIEZ présente les modalités du dispositif pour la saison 2020/2021.

Au regard des modalités et des demandes formulées par les Districts, Monsieur GENIEZ renverra à la FFF et à la LFA une demande commune pour la Ligue d'Occitanie et ses Districts pour obtenir leur avis.

Monsieur ANJOLRAS renouvelle sa demande d'en obtenir deux par rapport à la situation de son district qui couvre deux départements.

Sur ce sujet, Monsieur PRINTANT regrette le décalage entre les annonces faites par la FFF lors d'une réunion précédente en lien avec le Programme Educatif fédéral et le nombre de services civiques annoncé par la FFF dernièrement. Le Président de l'Hérault souhaiterait en obtenir cinq. Deux districts font part qu'ils n'utiliseront pas le quota fédéral (Aveyron et Hautes-Pyrénées)

PRÊT GARANTI PAR L'ETAT

Monsieur GENIEZ rappelle que cela concerne le Centre Régional du Football (CRF) et fait à ce titre, un point d'étape sur le CRF.

L'ensemble des factures auprès des fournisseurs ont été réglées. Les loyers du CRF sont versés depuis Décembre 2019 à la Ligue.

Pour assurer la continuité financière, le CRF va demander un prêt de l'Etat d'un montant de 80 k€ pour subvenir aux dépenses à venir.

Il informe que le CRF, au regard des demandes formulées par plusieurs clubs, rouvrira au public début août.

Le comité directeur se positionne sur la question suivante : pour ou contre la demande de prêt de 80 k€ pour le CRF.

- POUR : 32
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la demande de prêt.

Sur le même sujet, Monsieur Le Trésorier Général de la L.F.O. rappelle que la Ligue n'avait pas sollicité ce dispositif, mais, qu'au regard des sommes que la Ligue va devoir avancer auprès des clubs dans le cadre du Fonds National de solidarité et compte tenu que la FFF ne créditera la Ligue qu'au mois d'octobre, il souhaiterait que, dans le but de sécuriser les finances de la Ligue, la question d'une demande prêt soit étudiée.

Monsieur le Président de la LFO prend acte de cette démarche. Il rejoint Monsieur Le Trésorier Général de la L.F.O. et demande à Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur le 11 Juillet 2020.

ACCESSIONS DES DISTRICTS PAR COMPETITIONS (annexe 1)

Monsieur Jean-Claude PRINTANT présente le tableau synthétique des accessions par district. Plusieurs interventions ont lieu afin d'apporter des modifications au tableau présenté.

Monsieur le Président de la LFO aborde la demande de 2 clubs départementaux (SO MILLAU et ISLE EN DODON) qui sollicite le Comité Directeur pour accorder 1 montée supplémentaire aux Districts qui n'ont pas bénéficié de cette mesure. En effet des districts qui bénéficient réglementairement de 2 accessions n'ont pas obtenu de montée supplémentaire. Tous les clubs classés second étant montés, le Président de la LFO évoque le risque que représenterait d'accorder une nouvelle largesse à ces clubs, car cela ouvrirait une brèche pour des demandes supplémentaires.

Monsieur DESSENS partage l'avis du Président de la L.F.O. mais souhaite s'abstenir du fait qu'un club de Haute Garonne est concerné.

Monsieur DELPAL développe les arguments du SO MILLAU mais souhaite s'abstenir.

Il est noté que le district de l'Hérault n'a pas positionné le nom du 2^{ème} club accédant. En effet les instances sont en attente d'un avis du CNOSF.

Le Comité Directeur se positionne sur le tableau présenté par Monsieur PRINTANT concernant l'accèsion des clubs de District par compétition

- POUR : 26
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 6

La proposition est adoptée à la majorité.

VALIDATION DES POULES (annexe 2)

Madame la Secrétaire Générale de la LFO donne la parole au Président :

- Monsieur GADEA, directeur en charge des compétitions ayant fait part de ses droits à la retraite, j'ai décidé de ne pas renouveler le poste. Le Président de la L.F.O. a fait appel à Monsieur Jean-Claude PRINTANT pour superviser le domaine des compétitions.
- Il réaffirme que le Président de la Commission des Compétitions est Monsieur André LUCAS.
- La Ligue a reçu une dizaine d'appels de clubs qui seront traités ce lundi 15 juin matin par la FFF ; à ce titre, il informe que la Ligue a adressé à la FFF un mémoire rédigé par le service juridique de la Ligue et plus précisément par Monsieur Jérémy RAVENEAU dont l'efficacité et le soutien dans le dossier des compétitions ont été très précieux. Il tient à le remercier.
Il conviendra donc d'attendre les décisions des procédures en appel pour valider définitivement les poules.

Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. donne la parole à Monsieur Jean-Claude PRINTANT. Il tient à remercier mesdames Valérie PELFORT et Natacha MAZARS, ainsi que les membres de la commission des compétitions pour l'énorme travail fourni.

Il propose aux membres de procéder à un vote à l'issue de chaque présentation de niveau.

Les membres du Comité de Direction ne font pas d'observation.

Catégories Séniors :

NATIONAL 3 : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

REGIONAL 1 : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

REGIONAL 2 : Monsieur BOSCARI demande que le club de BRESSOLS intègre la poule D. Après un échange il est proposé une permutation entre les clubs de BRESSOLS ET FLEURANCE : Le comité directeur valide la composition à l'unanimité

REGIONAL 3 :

Monsieur BOSCARI demande à ce que la poule H soit composée de 12 clubs. Le Président de la LFO répond que la commission a respecté la décision du Comité Directeur d'inclure dans les poules de 13 clubs les équipes classées secondes des districts de l'Ariège, du Gers et du Tarn.

Monsieur DELPAL rejoint monsieur BOSCARI et s'élève sur le fait que les équipes du district de l'Aveyron servent toujours de variable d'ajustement.

Le Président de la LFO demande à chaque Président de district de voir si des ajustements sont réalisables.

Les Présidents du GERS, de l'ARIEGE et du TARN sont ouverts pour assurer un meilleur équilibre dans les poules.

Des modifications sont apportées à la composition des poules

Madame la Secrétaire générale de la L.F.O. soumet au vote les nouvelles poules :

Plusieurs votes sont accompagnés de commentaires qui expriment la réticence de certains par rapport à l'attitude du Président du Tarn et Garonne qui refuse que la poule H reste tout de même à 13 clubs malgré les avancées obtenues par le Président de la LFO.

Après ces nouveaux échanges qui rendent difficile à Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. de procéder à un décompte, il est soumis aux votes les propositions suivantes

- POUR les décisions et le travail proposés par la commission : 17
- POUR les modifications apportées ce jour : 9
- Abstention : 6

Le Comité Directeur valide à la majorité la proposition initiale des membres de la Commission.

Messieurs BOSCARI et DELPAL regrettent ce vote car les modifications proposées allaient dans l'intérêt des clubs sans pour autant remettre en cause le travail de la commission.

Monsieur DELPAL conscient des difficultés dues à la pandémie pour cette saison rappelle au Président de la LFO qu'il s'était engagé à ce qu'un membre de commission départementale participe à l'élaboration des poules. Le Président de la LFO s'engage pour la saison prochaine à cette participation et le fera inscrire dans les règlements.

Catégories Jeunes :

U18 REGIONAL 1 : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

U18 REGIONAL 2 : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

U17 REGIONAL : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

U16 REGIONAL 1 : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

U16 REGIONAL 2 : des modifications sont demandées par plusieurs membres.

Afin de respecter au maximum l'équilibre géographique des poules, il est procédé à trois ajustements (AS FRONTIGNAN en poule A, l'UNION ST JEAN en poule B et MONTBAZENS RIGNAC en poule C) :

Le Comité Directeur valide la composition à l'unanimité.

U15 REGIONAL : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

U14 REGIONAL : le comité directeur valide la composition à l'unanimité.

Catégories Féminines

Séniors

REGIONAL 1 : le Comité Directeur valide la composition à la majorité.

Monsieur MALLA interroge sur le fait que la poule A est à 11 équipes et la poule B à 10 équipes et souhaite s'abstenir sur ce vote.

Madame CORNUS explique que le TOULOUSE FOOTBALL CLUB étant descendu de D2, il intègre l'une des poules.

REGIONAL 2 :

Les Présidents des Districts de l'Aude et du Gers informent que le club classé premier de la poule a refusé la montée et que les commissions départementales n'ont pas trouvé de clubs pour les remplacer. A partir de ces éléments, Madame CORNUS présente une composition des poules qui permet un meilleur équilibre géographique entre les poules.

Le Comité Directeur valide la composition à l'unanimité.

Jeunes

U18 REGIONAL 1 : le Comité Directeur valide la composition à l'unanimité.

U18 REGIONAL 2 : le Comité Directeur valide la composition à l'unanimité.

Catégorie Futsal

Séniors

REGIONAL 1 : le Comité Directeur valide la composition à l'unanimité.

REGIONAL 2 :

Le constat étant fait que le secteur EST se trouvant déficitaire au niveau de la représentativité, il est envisagé de demander aux districts des Pyrénées Orientales et de l'Hérault organisateurs de championnat futsal de permettre à deux clubs supplémentaires d'accéder au niveau régional.

Le niveau se compose d'une poule à 10 clubs et d'une poule à 6 clubs.

La poule à 6 clubs implique deux montées supplémentaires et non 1 comme prévu règlementairement.

Monsieur SENTEIN attire l'attention sur les montées entre les poules A et B.

Il sera tenu compte dans l'écriture des prochains règlements que le premier de chaque poule accèdera en lieu et place de 2 montées quand il y avait une poule unique.

Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. soumet au vote la proposition de deux montées supplémentaires :

- POUR : 26
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 5

Le Comité Directeur valide la composition à la majorité

Monsieur Le Président de la L.F.O. s'étonne que le vote ne soit pas unanime car l'axe proposé permet de poursuivre le développement du futsal dans le secteur EST, dans la recherche de la construction de la ligue d'OCCITANIE.

Monsieur CARRUS rappelle en effet que le développement du futsal est un axe prioritaire de la FFF.

Il est rappelé que conformément aux règlements, le premier de chaque poule accèdera à la phase suivante.

Féminines Futsal

Au regard du nombre d'équipes, Madame CORNUS propose de relancer les clubs pour obtenir plus d'engagements.

Un point sera de nouveau fait à l'issue de cette relance et des résultats.

Football Entreprise

Monsieur DESSENS fait remarquer que les clubs qui composent le football entreprise sont issus du District de la Haute-Garonne et qu'une réflexion soit faite sur le sujet.

Le Président de la LFO rejoint Monsieur DESSENS dans ses propos.

Catégorie U20

Monsieur Le Président de la L.F.O. informe le Comité Directeur que la Ligue a reçu plusieurs courriers de clubs qui s'interrogent sur la position du Comité Directeur, limitant l'inscription au niveau national, Régional 1 et 2.

Monsieur Sandryk BITON pose la question de savoir comment rendre plus attractif ce championnat en proposant par exemple une accession en Régional 3 pour les clubs.

Monsieur Jean-Marc SENTEIN rappelle que la saison passée, l'idée de créer ce championnat U20 était motivée par le fait qu'il fallait limiter la perte de licenciés. Il rejoint Monsieur BITON sur l'idée de l'attractivité de la compétition et ne voit pas d'objection à ouvrir la compétition aux clubs de R3.

Monsieur Jean-Claude PRINTANT rejoint Monsieur SENTEIN dans ses propos concernant l'ouverture aux clubs de R3 mais tout en priorisant cette ouverture aux clubs qui étaient déjà engagés l'an passé dans la catégorie U20.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA, bien que rejoignant cette idée, se pose la question sur le niveau de la compétition dans le cas où on l'ouvrirait aux clubs de R3. En effet, il rappelle que la demande qui avait été faite initialement au groupe de travail sur cette compétition était de permettre la mise en place d'une catégorie permettant aux clubs d'élite régionale de parfaire la post-formation de leurs jeunes joueurs ne pouvant pas encore prétendre au niveau supérieur. En ce sens, l'ouvrir comme cela a été le cas cette année à toutes les catégories séniors ne répond plus à cette demande. Cela peut ainsi expliquer la baisse d'engagements d'équipes dans cette catégorie. Il est donc important de bien définir l'objectif visé au travers de la création de cette catégorie afin ensuite de cibler les participants ce qui pourra la relancer.

Monsieur Francis ANJOLRAS s'étonne de voir que l'on remet en question une décision déjà actée par le Comité Directeur et qui pourrait nuire à la crédibilité de celui-ci.

Il attire l'attention également sur le fait que l'an passé, plusieurs clubs ont déclaré forfait général dans cette catégorie.

Au regard des clubs engagés (plus de clubs du secteur OUEST que EST), Madame La Secrétaire Générale de la L.F.O. propose d'ouvrir en priorité l'engagement aux clubs du secteur EST ayant une équipe senior en R3.

Mme La secrétaire Générale rappelle que les présidents de districts se sont positionnés pour une catégorie U20 composée de deux poules Est et Ouest composée de 24 équipes maximum. Les clubs ayant des seniors évoluant en R3 ou à un niveau inférieur ne pouvaient inscrire une équipe en U20 Régional. Côté Ouest, nous avons suffisamment d'équipes engagées (13 équipes). Le problème est le manque d'attractivité de la catégorie pour les clubs du secteur Est. Afin de pouvoir proposer un championnat à ses 3 équipes du secteur Est qui ont manifestées leur engagement, il faudrait ouvrir les candidatures aux clubs du secteur Est ayant une équipe senior évoluant en R3

Madame Christie CORNUS propose de relancer les clubs dans le but d'avoir une meilleure visibilité sur les engagements et ainsi se positionner en conséquence.

Monsieur BITON rappelle que les clubs de niveau national ne sont pas intéressés par cette compétition car la catégorie manque d'attractivité : en revalorisant la compétition, cela attirera ces clubs ; qui plus est, cela représente une très bonne passerelle entre la catégorie U18 et la catégorie SENIOR.

Monsieur SENTEIN estime qu'il faudrait une 2^{ème} année d'expérimentation en ouvrant la catégorie aux clubs de R3, ce qui donnerait le temps de réfléchir au devenir de cette catégorie.

Monsieur ANJOLRAS dans un souci de conciliation tout en regrettant de revenir sur une décision déjà entérinée se rangera à la nouvelle proposition sous réserve de ne pas dépasser 2 poules de 12 clubs

La proposition suivante est mise au vote :

- ouvrir principalement la catégorie U20 aux clubs de R3 du secteur EST, avec priorité à ceux qui auraient déjà eu une équipe engagée en U20 lors de la saison 2019/2020
- limiter le nombre d'engagements à 24 équipes
 - o POUR : 32
 - o CONTRE : 0
 - o ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité

COUPES D'OCCITANIE

Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. fait état d'une problématique concernant l'organisation de ses journées.

En effet, vu l'augmentation du nombre de journées dues :

- à l'augmentation du nombre d'équipes par poules (de 12 à 14) dans les championnats de jeunes et seniors
- les journées nationales à positionner (coupes de France, rassemblements nationaux féminines et jeunes...),
- les journées de détections,
- le besoin de certains clubs d'organiser leur tournoi qui n'a pu avoir lieu à cause de la pandémie,
- les suspensions de terrains dont le nombre ne cesse de croître d'année en année,

Malgré l'importance d'une telle compétition au regard de ces arguments, la commission régionale des compétitions s'est positionnée contre l'organisation des coupes pour la saison prochaine.

Madame La Secrétaire Générale de la L.F.O. met au vote la question suivante : êtes-vous pour ou contre le maintien des coupes régionales toutes catégories pour la saison 2020/2021 ?

- o POUR : 0
- o CONTRE : 32
- o ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président de la Ligue rappelle qu'en l'absence d'assemblée générale de la Ligue, les décisions prises vont pour la catégorie sénior courir sur 2 saisons.

FORMATION IR2F

La parole est donnée à Monsieur Yvan DAVID, directeur technique régional qui propose une liste pour les jurys des formations BMF et BEF, ces listes devant être validées par le comité directeur.

- o POUR : 31
- o CONTRE : 0
- o ABSTENTION : 1 voix

La proposition est adoptée à la majorité, l'abstention venant d'un membre présent sur la liste.

AFFECTATION DES ARBITRES SAISON 2020/2021

Madame Christie CORNUS soumet aux membres du comité directeur les propositions de la CRA concernant le classement des arbitres pour la saison 2020/2021.

- POUR : 32
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VOLET SPORTIF

FONDS DE SOLIDARITE

La parole est donnée à Monsieur Guy GLARIA qui rappelle les modalités qui vont être mises en place par la fédération, ainsi que les conditions pour l'obtenir.

Monsieur GENIEZ ajoute que le système sera en place à compter du 15 juillet à travers les comptes FOOTCLUBS de chaque club.

Un club ayant fait une demande, saura que celle-ci a été prise en compte à partir du moment où il ne verra plus le bandeau concernant le fond de solidarité sur son environnement FOOTCLUBS.

Il rappelle également la procédure de versement de l'aide qui doit aider les clubs au démarrage de la saison 2020-2021.

Monsieur Le Trésorier Général de la L.F.O. est scandalisé par le fait que la Ligue va devoir avancer 1,6 M€ avec une très forte conséquence sur la trésorerie de l'institution. En effet, la FFF ne créditera le compte de la ligue que le 15 octobre 2020. Les clubs comprendront plus facilement l'exigence de la ligue à ce que tous les comptes soient régularisés au 30 juin, ne voulant pas remettre en cause les dispositions prises (notamment ne pas exiger au 1^{er} juillet les 60 % de l'acompte licence)

En complément de cette aide financière, des remises de ballons vont également être effectuées pour les clubs de moins de 100 licenciés ; à ce titre, Monsieur PRINTANT précise que les remises de dotations ballons se feront dans les Districts.

SITUATION DES CLUBS AU 30 JUIN

Madame la Secrétaire Générale de la L.F.O. donne la parole à Monsieur Le Trésorier Général de la L.F.O. qui dresse un état des lieux à ce jour.

La Ligue a effectué un énorme travail de régularisation liée aux prélèvements et à l'arrêt prématuré des compétitions.

Il rappelle par ailleurs qu'au 30 juin, il faudra faire preuve de fermeté envers les clubs qui ne seront pas à jour.

QUESTIONS DIVERSES

✚ **Question de Monsieur Claude LACOUR** au sujet des montées et descentes entre les Districts de l'Aude et de l'Ariège : Monsieur LACOUR souhaite connaître la procédure qui sera appliquée. Madame La Secrétaire Générale de la L.F.O. précise qu'il sera fait application stricte du règlement et des montées par championnats votés lors de l'AG de juin 2019. Elle est rejointe dans ses propos par Monsieur Le Président de la L.F.O. qui rappelle qu'il n'y a qu'une montée par championnat et non une montée par District pour cette saison. Sur ce sujet, Monsieur DAVID propose qu'un groupe de travail se réunisse afin de réfléchir sur cette problématique pour les saisons prochaines.

✚ **Pôle Espoir Féminin** : Le Président de la Ligue informe le comité de la mise en place d'un règlement suite à l'envoi d'une trame par la DTN, ajoutant qu'il en sera fait de même pour le Pôle Masculin de Castelmaurou.

Le comité directeur prend acte du règlement.

✚ **Question de Madame Christie CORNUS** qui expose la demande de 3 arbitres qui devaient arrêter leur carrière cette saison mais qui n'ont pu le faire en raison de la crise sanitaire. Ils souhaiteraient pouvoir officier la saison prochaine uniquement sur 3 rencontres afin de pouvoir officiellement mettre fin à leur carrière d'arbitres (la coutume étant que les arbitres dans cette situation aient le choix de pouvoir terminer leur carrière entourés des officiels de leur choix. En outre, la CRA demande à ce que leur licence soit prise en charge par la Ligue. Plusieurs membres du comité s'interrogent sur l'intérêt de cette demande.

La proposition de prise en charge par la ligue des licences est rejetée majoritairement.

En revanche le Comité Directeur accepte que les arbitres puissent faire ces quelques matchs sur la saison 2020-2021 à condition qu'ils prennent à leur charge le coût de leurs licences.

✚ **Calendrier de début de saison 2020/2021**

Monsieur Le Président de la L.F.O. propose que le calendrier de début de saison soit communiqué aux clubs de manière à ce qu'ils puissent s'organiser.

- 22/23 août : 1^{er} tour de Coupe de France
- 29/30 août : 2^{ème} tour de Coupe de France
- 5/6 septembre : journée 1 des championnats régionaux
- 12/13 septembre : journée 2 des championnats régionaux
- 19/20 septembre : 3^{ème} tour de Coupe de France

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 45.

Le Président

Jean-Claude COUAILLES



La Secrétaire Générale

Huguette UHLMANN



ANNEXE 1

PROPOSITIONS ACCESSION REGIONAL

	SENIORS		SENIORS		U14		U16		U18		FEMININES		FUTSAL	
ARIEGE	1	St-Jean de Falga	2	Luzenac 2	1	Pyrenées Ariégoises Football	1	Pays Basse Ariège 2	1	Pyrenées Ariégoises Football	1	plus d'accession	1	
AUDE	1	Corbières Médit.	2	Moussan	1	U.S. Conques	1	U.S. Conques	1	F.A. Carcassonne 2	1	plus d'accession	1	
AVEYRON	1	Sebazac	2	Ent. Solles Curan / Curan	1	Requista	1	Montbazens / Rignac	1	Villeneuve Touloujac	1	Bezouls	1	
GARD LOZERE	1	E.S. Le Grauc du Roi	2	Uzés Pont du Gard 2	1	U.S. du Trèfle	1	O. Als en Cévennes 2	1	Espoir F.C. Bascariols 1	1	plus d'accession	1	
HAUTE GARONNE	1	Rangueil F.C.	2	Fonsorbes A.V. 2	1	U.S. Bagatelle Toulouse	1	Revel U.S.	1	Bains S.C. 3	1	Colombiers U.S.	1	Toulouse Futsal C.2 2
HERAULT	1	Sud Astarac	2	Sainte Christie /Freignan	1	A.G.S.	1	A.G.S.	1	Entente Duran Ste Christie Prégignan	1	plus d'accession	1	
LOT	1	St-Jean de Védats	2	Lot restaracs	1	Montpellier Arceaux	1	St Clément Montferrier	1	St Clément Montferrier	1	F.C. Sète 34	1	
HAUTES PYRENEES	1	F.C. Biars Bretenoux 2	2	Elan Marivalois	1	Ent. Souillac Crescenac Olignac	1	Figeac Quercy Foot	1	P.S.V. d'OR	1	U.S. Nozacoise	1	
PYRENEES ORIENTALES	1	Boufin d'Or Ger	2	U.S. Marquizat	1	Terres Pyénédes	1	F.C. Pyénédes Vallée des Gares	1	Marquizat Julian	1	F.C. Lourdaix XI	1	
TARN	1	S.O. Rivesalles	2	F.C. St Laurent de la Salanque	1	A.T.A.C.	1	O.C. Perpignan	1	F.C. Albières Argèles	1	plus d'accession	1	Empire 66-2
TARN et GARONNE	1	Combournet F.C.	2	A.S.P.T.T. Football Albigeois	1	St Sulpice U.S.	1	Ent. Vaurais	1	Castres U.S.F.	1	Montagne Noire E.T.S.	1	
	1	F.C. Mollières	2	F.C. Confluences	1	Terrasses du Tam	1	Saint Nicolas/Malause	1	Luz 2 Rives/Lemagistere	1	FC Castelbarraïn Gendabou 2	1	

ANNEXE 2



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE SENIORS MASCULINS 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

NATIONAL 3

POULE OCCITANIE

1	548146 Agde Rco 1
2	552756 Alberes / Argeles 1
3	503029 Ales Ol 1
4	517037 Balma 1
5	551488 Beaucaire Stade 30 1
6	519456 Blagnac 1
7	510389 Castanet Us 1
8	529368 Fabregues As 1 2
9	500099 Montpellier Hsc 2
10	505904 Muret 1
11	540547 Narbonne F.U. 1
12	503313 Nimes OL 2
13	505909 Rodez Aveyron 2
14	524391 Toulouse 2

Descente de division supérieure

accession de division inférieure

**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS MASCULINS 2020/2021**



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 1

POULE A

1	503320	Aigues Mortes 1
2	548837	Bagnols Pont 1
3	545501	Castelnau Cres 1
4	503251	Clermontaise 1
5	503214	Frontignan As 1
6	520344	Lattes As 1
7	500152	Lunel Gc 1
8	551504	Mende Av.Foot Lozere 1
9	581232	Pays Uzès Es 1
10	517872	Rousson Av S 1
11	581818	S.C Cers Portiragnes 1
12	541234	St Clement Mont. Ent 1
13	530100	St Esteve F.C 1
14	520449	Vendargues Pi 1

POULE B

1	553074	Beziers A. S. 2
2	520109	Balaruc-Bains 1
3	519456	Blagnac 2
4	548132	Carcassonne Fac 1
5	510389	Castanet Us 2
6	554286	Colomiers 2
7	548099	Juvent.Papus 1
8	582636	L'Union St Jean Fc 1
9	505956	Luzenac 1
10	517036	Pibrac Us 1
11	505892	Revel 1
12	563648	St Alban Aucamville 1
13	500095	Sete Fc 34 2
14	517802	Tournefeuille 1

POULE C

1	541854	Auch Football 1
2	500348	Cazeres U.S 1
3	541787	Golfech-St Paul 1
4	528373	Graulhet F.C 1
5	520191	Lourdes Fc 1
6	550185	Marssac Srdt 1
7	551412	Ol. Girou F.C. 1
8	525743	Onet Le Chat. Foot 1
9	508645	Port/Car/Rec 1
10	547175	Rodeo FC 1
11	548369	Salies Mane Us 1
12	524101	St Orens F.C 1
13	552690	Tarbes Pyrenees Foot 1
14	581893	Tlse Metropole Fc 1

Descente de division supérieure
accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS MASCULINS 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 2

POULE A		POULE B	
1	503353 Aimargues St 1	1	550123 Canet Roussillon Fc 2
2	511921 Anduze Sc 1	2	540546 Castelnaudary 1
3	551335 Beziers U. S. 1	3	554286 Colomiers 3
4	529368 Fabregues As 2	4	505973 Conques U.S 1
5	503214 Frontignan As 2	5	530097 Elne Fc 1
6	551504 Mende Av.Foot Lozere 2	6	513994 Fonsorbes Av 1
7	528515 Montarnaud As 1	7	553532 Perpignan As Mediter 1
8	548263 Montp Atlas Paillade 1	8	553097 Perpignan Nord Sc 1
9	540542 Montp Petit Bard Fc 1	9	553264 Perpignan O.C. 1
10	519483 Nimes Chemin Bas 1	10	527203 Pezens Usa 1
11	526901 Nimes Soleil Lev 1	11	514258 St Sulpice Us 1
12	521246 Palavas Ce 1	12	580593 Seysses Frouzins Us 1
13	517866 Uchaud Gc 1	13	581893 Tlse Metropole Fc 2
14	500377 Vergeze Ep 1	14	509410 Trebes Fc 1
POULE C		POULE D	
1	522125 Aussonne E. 1	1	541854 Auch Football 2
2	542847 Biars Bretenoux F.C. 1	2	517037 Balma 2
3	548989 Fleurance La Sa 1	3	544215 Boulogne-Peguil 1
4	545076 Cahors F.C. 1	4	590251 Comminges St Gaudens 1
5	506016 Cazes O. 1	5	534344 Bressols A.S 1
6	531494 Druelle F.C. 1	6	522121 Foix Fc 1
7	582635 F.C. Sources De L'Av 1	7	520190 Grisolles Aa 1
8	544843 Luc Primaube F.C. 1	8	519333 Juillan Om 1
9	514451 Montauban 1	9	520191 Lourdes Fc 2
10	554299 Pradines Svd 1	10	505904 Muret 2
11	505909 Rodez Aveyron 3	11	518612 Plaisance Us 1
12	563648 St Alban Aucamville 2	12	512971 Pouvoirville 1
13	506024 St Juery O. 1	13	547175 Rodeo F.C. 2
14	517802 Tournefeuille 2	14	552690 Tarbes Pyrenees Foot 2

Descente de division supérieure

accession de division inférieure

**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS MASCULINS 2020/2021**



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 3

POULE A		POULE B	
1	503320 Aigues Mortes 2	1	531415 Cabestany Oc 1
2	503029 Ales Ol 2	2	540547 F.U. Narbonne 2
3	553143 Baill. St Bres Valer 1	3	503188 Gignac As 1
4	550949 Chusclan Laudun 1	4	541675 Gruissan M.J.C. 1
5	581232 Es Pays Uzès 2	5	héroult
6	503235 Le Grau Du Roi 1	6	581335 Meze Stade Fc 1
7	503393 Mauguio Carnon Us 1	7	500294 Montagnac Us 1
8	528675 Montp Arceaux 1	8	514074 Pignan As 1
9	514317 Perols Es 1	9	509657 Rivesaltes So 1
10	514400 St Jean Vedas 1	10	517246 St Andre Sangonis Ol 1
11	551430 U.S. Du Trefle 1	11	530100 St Esteve F.C 2
12	503237 Vauvert Fc 1	12	531488 St L. Salanque 1
POULE C		POULE D	
1	505933 Baziege Oc 1	1	527316 Aureilhan Asc 1
2	519456 Blagnac 3	2	551048 F.C. Mabroc 1
3	590237 Briolet F.C 1	3	582722 F.C. P.V.G 1
4	548132 Carcassonne Fac 2	4	549541 Haut Adour Es 1
5	510389 Castanet Us 3	5	513994 Fonsorbes av 2
6	547304 Eaunes Labarthe Fc 1	6	514449 Leguevin Us 1
7	580919 Fc Corbière Méditer. 1	7	506038 L'Isle Jourdain F.C 1
8	521342 Launaguet Fc 1	8	517586 Marquisat Us 1
9	550059 Lezignanais U. F. 1	9	522111 Pavie 1
10	505956 Luzenac 2	10	553760 Ste Christie Preig. 1
11	552807 Moussan O. 1	11	511334 Soues Cigognes 1
12	511422 Pamiers Fc 1	12	516969 Touget 1
13	506204 St Simon Es 1	13	547206 Toulouse Pradettes 1
POULE E		POULE F	
1	532074 Boutons D'Or Ger 1	1	542847 Biars/Bretenoux Fc 2
2	515649 Carbonne Js 1	2	547558 Castres U.S Foot 1
3	517284 Cintegabelle 1	3	581896 Elan Marivalois 1
4	505935 Cugnaux 1	4	512976 F.C.U.S Molières 1
5	590306 Lavernose Lherm M. 1	5	541889 Figeac Quercy Foot 1
6	525729 Le Fossat Es 1	6	551482 Gaillacois Us 1
7	506074 Orleix Q.M 1	7	525723 Giroussens As 1
8	506105 Saverdun Fc 1	8	550055 J.S Bassin Aveyron 1
9	506120 Semeac O. 1	9	547122 Lalbenque-Fon 1
10	523580 St Girons Fc 1	10	521564 Mas Grenier As 1
11	514808 St Jean Du Falga 1	11	525743 Onet Le Chat. Foot 2
12	551611 Sud Astarac 2010 1	12	549427 Segala Rieupeyroux 1
POULE G		POULE H	
1	528589 Beauzelle Fc 1	1	505931 Albi 1
2	522803 Cambounet Fc 1	2	542059 Asptt Foot Albigeois 1
3	523353 Castelginest Us 1	3	520607 Castelnaud Est 1
4	580711 Copains D'Abord 81 1	4	541545 Confluences F.C 1
5	541255 Ent. St Georges Luz. 1	5	552063 Esp.F.C. 88 1
6	506080 Espalion Us 1	6	547389 Fc Negrepelisse Mont 1
7	516340 Fenouillet Ua 1	7	537945 Rangueil F.c
8	582636 L'Union St Jean Fc 2	8	548368 Lavaur F.C. 1
9	506103 Naucellois Fc 1	9	505936 Lavitois Av. 1
10	554415 Salles Curan/Curan 1	10	524089 Le Monastere 1
11	524819 Sebazac 1	11	544843 Luc Primaube F.C. 2
12	503171 St Affricain St 1	12	510392 Meauzacaise Js 1
		13	590288 Pays Mazametain Fc 1

Descente de division supérieure
accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS FEMININES - 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 1

POULE A

1	541854	Auch 1
2	527193	Castel Gandalou F.C. 1
3	536143	Critourien Fc 1
4	550350	F.C. Escalquens 1
5	514449	Leguevin Us 1
6	514451	Montauban 2
7	508645	Port/Car/Rec 1
8	514895	Ramonville U.S 1
9	505909	Rodez Aveyron 2
10	581893	T.M.F.C. 1
11	524391	Toulouse 1

POULE B

1	503029	Ales Ol 1
2	553074	Beziers A. S. 1
3	781263	Carcass. Foot Fem 1
4	520344	Lattes As 1
5	503349	Montpellier As Ptt 1
6	500099	Montpellier Hsc 2
7	781262	Perpignan Esp. Fem. 1
8	538526	Pollestres Fc 1
9	580858	St Cyprien Fc 1
10	547494	Sussargues Fc 1

Descente de division supérieure

accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS FEMININES - 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 2

POULE A

1	551488	Beucaire Stade 30	1
2	550123	Canet Roussillon Fc	1
3	522476	St Aunes Gs .	1
4	580998	Milhaud Fem Fc	1
5	582117	Nimoise Fc Feminin	1
6	520109	Balaruc Stade	1
7	528757	Jacou Clapiers F.A	1
8	500095	Sète	
9	550994	St Chaptès Gardon E.	1
10	517866	Uchaud Gc	1

POULE B

1	542059	Albi Asptt	2
2	505931	Albi Us	1
3	519088	Bozouls	
4	551482	Gaillacois Us	1
5	590342	A.S. Payrin Rigautou	1
6	505909	Rodez A.F.	3
7	581025	Ets Montagne Noire	
8	531494	Druelle F.C.	1
9	552062	Us Nozacoise	1

POULE C

1	511334	Soues Cigognes	1
2	520191	Lourdes	1
3	554286	Colomiers	
4	553760	Scp As Ste Christie	1
5	527193	Castel Gandalou FC	2
6	547304	F.C. Eaunes Labarthe	1
7	505989	Lafranc./Conluenc.	1
8	514451	Montauban F.C Tarn et Gne	3
9	524391	Toulouse	2

Descente de division supérieure

accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
JEUNES MASCULINS 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

MODIFICATION – Code équipe Championnat JEUNES

Les paramètres informatiques FOOT 2000 nous obligent cette saison à modifier les codes équipes des Championnats JEUNES.

U 18 – U 16 – U 14 ⇒ Equipe 1 devient Equipe 11 et Equipe 2 devient équipe 12,

U 17 – U 15 ⇒ Equipes 1 et 2 inchangées

U18 REGIONAL 1

POULE A		POULE B	
1	503029 Ales Ol 11	1	505931 Albi Us 11
2	551488 Beaucaire Stade 30 11	2	517037 Balma 11
3	550123 Canet Roussillon Fc 11	3	519456 Blagnac Fc 11
4	548132 Carcassonne Fac 11	4	510389 Castanet Us 11
5	545501 Castelnau Cr. 11	5	547558 Castres U.S Foot 11
6	525767 Cerdagne Capcir 11	6	554286 Colomiers 11
7	529368 Fabregues As 11	7	513994 Fonsorbes Av 11
8	520344 Lattes As 11	8	514451 Montauban Fc Tg 11
9	500152 Lunel Gc 11	9	505904 Muret 11
10	551504 Mende Av.Foot Lozere 11	10	525743 Onet / Agen Gages 11
11	500099 Montpellier Hsc 11	11	505909 Rodez Aveyron 11
12	553264 Perpignan O.C. 11	12	580593 Seysses Frouzins Us 11
13	500095 Sete Fc 34 11	13	552690 Tarbes Pyrenees Foot 11
14	541234 St Clement Mont. Ent 11	14	581893 Tlse Metropole Fc 11

U18 REGIONAL 2

POULE A		POULE B	
1	548146 Agde Rco 11	1	552756 Alberes / Argeles 11
2	503029 Ales Ol 12	2	517037 Balma 12
3	548837 Bagnols Pont 11	3	550123 Canet Roussillon Fc 12
4	503251 Clermontaise 11	4	548132 Carcassonne Fac 12
5	581430 Espoir Fc Beaucairois 11	5	510389 Castanet Us 12
6	503091 Millau So 11	6	540546 Castelnaudary 11
7	528675 Montp Arceaux 11	7	554286 Colomiers 12
8	521138 N.Lasallien 11	8	540547 F.U. Narbonne 11
9	500095 Sete Fc 34 12	9	511422 Pamiers Fc 11
10	541234 St Clement Mont. 12	10	582702 Pyrénées Ariégeoises Football 11
11	503171 St. St Affricain 11	11	537945 Rangueil F.C. 11
12	520449 Vendargues Pi 11	12	530100 St Esteve F.C 11
13	500377 Vergeze Ep 11	13	514808 St Jean Du Falga 11

POULE C	
1	541854 Auch Football 11
2	519456 Blagnac Fc 12
3	545076 Cahors F.C 11
4	547558 Castres Usf 12
5	535911 Duran Ste Christie 11
6	541889 Figeac Quercy Foot 11
7	551412 Girou F.C. 11
8	519333 Juillan Marquisat 11
9	553551 Les 2 Rives/Lamagistere 11
10	520191 Lourdes Fc 11
11	514451 Montauban Fc Tg 12
12	506074 Quand Meme Orleix 11
13	517802 Tournefeuille As 11
14	581891 Villeneuve Toulonjac 11

descente de division supérieure
accession de division inférieure

**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
JEUNES MASCULINS 2020/2021**



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

MODIFICATION – Code équipe Championnat JEUNES

Les paramètres informatiques FOOT 2000 nous obligent cette saison à modifier les codes équipes des Championnats JEUNES.

U 18 – U 16 – U 14 ==> Equipe 1 devient Equipe 11 et Equipe 2 devient équipe 12,

U 17 – U 15 ==> Equipes 1 et 2 inchangées

REGIONAL U17

POULE A

1	503029	Ales Ol 1
2	548837	Bagnols Pont 1
3	581430	Beaucairois Efc 1
4	545501	Castelnau Cr. 1
5	529368	Fabregues As 1
6	503214	Frontignan As 1
7	503388	Jonquieres Fc 1
8	520344	Lattes As 1
9	551504	Mende Av.Foot Lozere 1
10	500099	Montpellier Hsc 2
11	503313	Nimes Ol 2
12	550035	Sportifs2coeur 1

POULE B

1	553074	Beziars A. S. 2
2	550123	Canet Roussillon Fc 1
3	548132	Carcassonne Fac 1
4	510389	Castanet Us 1
5	540546	Castelnaudary 1
6	527639	J.Ent. Toul. Croix D 1
7	505904	Muret 2
8	511422	Pamiers Fc 1
9	553264	Perpignan O.C. 1
10	505909	Rodez Aveyron 2
11	500095	Sete Fc 34 1
12	581893	Tlse Metropole Fc 1

POULE C

1	505931	Albi 1
2	542059	Asptt Foot Albigeois 1
3	541854	Auch Football 1
4	517037	Balma 2
5	554286	Colomiers 1
6	590251	Comminges St Gaudens 1
7	520191	Lourdes Fc 1
8	582636	L'Union St Jean Fc 1
9	514451	Montauban 1
10	552690	Tarbes Pyrenees F. 1
11	524391	Toulouse 2
12	517802	Tournefeuille As 1

accession de division inférieure U16 R1

accession de division inférieure U16 R2

**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
JEUNES MASCULINS 2020/2021**



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

MODIFICATION – Code équipe Championnat JEUNES

Les paramètres informatiques FOOT 2000 nous obligent cette saison à modifier les codes équipes des Championnats JEUNES.

U 18 – U 16 – U 14 ==> Equipe 1 devient Equipe 11 et Equipe 2 devient équipe 12,

U 17 – U 15 ==> Equipes 1 et 2 inchangées

U16 REGIONAL 1

POULE A	
1	503029 Ales Ol 11
2	548837 Bagnols Pont 11
3	581430 Beaucairois Efc 11
4	553074 Beziers A. S. 11
5	550123 Canet Roussillon Fc 11
6	548132 Carcassonne Fac 11
7	520344 Lattes As 11
8	551504 Mende Av.Foot Lozere 11
9	500099 Montpellier Hsc 11
10	540547 Narbonne Fu 11
11	503313 Nimes Ol 11
12	553264 Perpignan O.C. 11
13	500095 Sete Fc 34 11
14	550035 Sportifs2coeur 11

POULE B	
1	505931 Albi 11
2	541854 Auch Football 11
3	517037 Balma 11
4	519456 Blagnac 11
5	510389 Castanet Us 11
6	540546 Castelnaudary 11
7	554286 Colomiers 11
8	590251 Comminges St Gaudens 11
9	514451 Montauban 11
10	505904 Muret 11
11	511422 Pamiers Fc 11
12	505909 Rodez Aveyron 11
13	552690 Tarbes Pyrenees F. 11
14	524391 Toulouse 11

U16 REGIONAL 2

POULE A	
1	545501 Castelnau Cr. 11
2	529368 Fabregues As 11
3	503388 Jonquieres Fc 11
4	520344 Lattes As 12
5	503214 Frontignan AS 11
6	503091 Millau So 11
7	500099 Montpellier Hsc 12
8	521138 N.Lasallien 11
9	503313 Nimes Ol 12
10	503029 O. Ales en Cevennes 12
11	500095 Sete Fc 34 12
12	541234 St Clement Mont. 11
13	520449 Vendargues Pi 11

POULE B	
1	553074 Beziers A. S. 12
2	550123 Canet Roussillon Fc 12
3	554286 Colomiers 12
4	505973 Conques Us 11
5	582636 L'Union St Jean Fc 11
6	527639 J.Ent. Toul. Croix D 11
7	581800 Narbonne Montplaisir 11
8	553264 Perpignan Oc 12
9	505892 Revel Us 11
10	514808 St Jean du Falga 11
11	506018 T.A.C./Juv. Papus 11
12	581893 Tlse Metropole Fc 11
13	517802 Tournefeuille As 11

POULE C	
1	525722 A.G.S 11
2	542059 Asptt Foot Albigeois 11
3	547558 Castres U.S Foot 11
4	517563 Coquelicots Montecho 11
5	553195 E.S.C.G 11
6	548368 Ent. Vaurais 11
7	541889 Figeac Quercy Foot 11
8	519333 Juillan Marquisat 11
9	506029 La Nicolaite/Malause 11
10	520191 Lourdes Fc 11
11	506067 Montbazens / Prignac 11
12	582722 Pyr. Vallées des Gaves 11

descente de division supérieure

accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
JEUNES MASCULINS 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

MODIFICATION – Code équipe Championnat JEUNES

Les paramètres informatiques FOOT 2000 nous obligent cette saison à modifier les codes équipes des Championnats JEUNES.

U 18 – U 16 – U 14 ==> Equipe 1 devient Equipe 11 et Equipe 2 devient équipe 12,

U 17 – U 15 ==> Equipes 1 et 2 inchangées

REGIONAL U15

POULE A

1	503029	Ales Ol 1
2	545501	Castelnau Cr. 1
3	581430	Efc Beaucairois 1
4	529368	Fabregues As 1
5	520344	Lattes As 1
6	500152	Lunel Gc 1
7	551504	Mende Av.Foot Lozere 1
8	503091	Millau So 1
9	500099	Montpellier Hsc 1
10	503313	Nimes Ol 1
11	500095	Sete Fc 34 1
12	541234	St Clement Mont. Ent 1

POULE B

1	553074	Beziers A. S. 1
2	517037	Balma Sc 1
3	550123	Canet Roussillon Fc 1
4	548132	Carcassonne Fac 1
5	510389	Castanet Us 1
6	554286	Colomiers 1
7	505904	Muret 1
8	511422	Pamiers Fc 1
9	581800	Sc Narb Montplaisir 1
10	530100	St Esteve F.C 1
11	531488	St L.Salanque 1
12	524391	Toulouse 1

POULE C

1	505931	Albi 1
2	541854	Auch Football 1
3	519456	Blagnac 1
4	545076	Cahors F.C. 1
5	547558	Castres U.S Foot 1
6	541889	Figeac Qf / Azur 96 1
7	527639	J.E.T. 1
8	851135	Jeunes Sportifs 31 1
9	520191	Lourdes Fc 1
10	582636	L'Union St Jean Fc 1
11	514451	Montauban 1
12	505909	Rodez Aveyron 1

accession de division inférieure U14 R1

accession de division inférieure U14 R2

**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
JEUNES MASCULINS 2020/2021**



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

MODIFICATION – Code équipe Championnat JEUNES

Les paramètres informatiques FOOT 2000 nous obligent cette saison à modifier les codes équipes des Championnats JEUNES.

U 18 – U 16 – U 14 ==> Equipe 1 devient Equipe 11 et Equipe 2 devient équipe 12,
U 17 – U 15 ==> Equipes 1 et 2 inchangées

U14 REGIONAL

POULE A	
1	503029 Ales Ol 11
2	545501 Castelnau Cr. 11
3	581430 Efc Beaucairois 11
4	529368 Fabregues As 11
5	520344 Lattes As 11
6	500152 Lunel Gc 11
7	551504 Mende Av.Foot Lozere 11
8	528675 Montp. Arceaux 11
9	500099 Montpellier Hsc 11
10	503313 Nimes Ol 11
11	541234 St Clement Mont. Ent 11
12	551430 Us Du Trefle 11

POULE B	
1	582316 ATAC 11
2	553074 Beziers A. S. 11
3	550123 Canet Roussillon Fc 11
4	548132 Carcassonne Fac 11
5	510389 Castanet Us 11
6	505973 Conques Us 11
7	511422 Pamiers Fc 11
8	582702 Pyrénées Ariégeoises Football 11
9	581800 Sc Narb Montplaisir 11
10	500095 Sete Fc 34 11
11	530100 St Esteve F.C 11
12	531488 St L.Salanque 11

POULE C	
1	541854 Auch Football 11
2	517037 Balma Sc 11
3	525722 A.G.S 11
4	519456 Blagnac 11
5	527639 J.E.T. 11
6	851135 Jeunes Sportifs 31 11
7	520191 Lourdes Fc 11
8	582636 L'Union St Jean Fc 11
9	514451 Montauban 11
10	505904 Muret 11
11	552690 Tarbes Pyrenées F. 11
12	551830 Terrasses Du Tarn 11

POULE D	
1	505931 Albi 11
2	545076 Cahors F.C. 11
3	547558 Castres U.S Foot 11
4	554286 Colomiers 11
5	553195 E.S.C.G 11
6	541889 Figeac Qf / Azur 96 11
7	503091 Millau So 11
8	505910 Requista Us 11
9	505909 Rodez Aveyron 11
10	514258 St Sulpice Us
11	526462 Tlse Bagatelle Us 11
12	524391 Toulouse 11

accession de division inférieure U14 R1

accession de division inférieure U14 R2

accession U13 Départemental

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
U18 JEUNES FEMININES 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 1

POULE UNIQUE

1	542059 Asptt/Pampel/Mirand 2
2	553074 Beziers A. S. 1
3	519456 Blagnac 1
4	535409 Fontenilles 1
5	563649 Isardes Com. Sav.Ges 1
6	514451 Montauban 2
7	503349 Montpellier As Ptt 1
8	750342 Nimes Metrop. Fem. 1
9	538526 Pollestres Cabestany 1
10	508645 Portet Carrefou A.S 1
11	505909 Rodez Aveyron 2
12	547494 Sussargues Fc 1

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
FOOTBALL ENTREPRISE - 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

Descente de division supérieure
accession de division inférieure

REGIONAL 1
POULE UNIQUE

1	654280 C.I.C F.C 1
2	615220 Flogui Roseraie 1
3	603635 Freescale Foot A. 1
4	654202 Internat Toulouse 1
5	547304 Labteam 1
6	611684 Latecoere 1
7	615469 Liebherr 1
8	606702 Municip.Toulou 1
9	605188 Toac Toulouse 1

REGIONAL 2
POULE UNIQUE

1	615297 Am.S.C. Banque Natio 1
2	613071 A. Les Amis Du Bois 1
3	611303 A.S. Matra 1
4	614480 A.S.P.I.C 1
5	663883 Accenture As 1
6	610470 Azote Et Fertil 1
7	606702 Municip.Toulou 2
8	605188 Toac Toulouse 2

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS FUTSAL - 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 1

POULE A

1	526462 Bagatelle US
2	580906 Bouloc S. Futsal 1
3	880775 Carca Futsal Agglo 1
4	853403 Cayun Futsal C. 1
5	516966 Fonsegrives Futsal 1
6	852899 Pibrac Futsal Club 1
7	581893 T.M.F.C. 2
8	853618 Tlse Lalande 1
9	853466 Tlse Metrop. Futsal 1
10	851139 Toulouse Futsal C. 1
11	851135 U.Jeunes Sportifs 31 2
12	581000 Villeneuve Futsal C. 1

POULE B

1	863767 Beaucaire Futsal 2
2	553074 Beziers A. S. 1
3	882030 Interfutsal Pays Cat 1
4	551712 Montp Mosson Massane 1
5	853396 Montp Mediterranee 1
6	890450 Narbonnais F.S 1
7	880585 Nimes Futsal As 1
8	882495 Sporting Paillade F 1

REGIONAL 2

POULE A

1	522121 F.C. De Foix 1
2	853991 Ibis Futsal Martrais 1
3	514451 Montauban 1
4	852899 Pibrac Futsal Club 2
5	551773 Plaisance All Stars 2
6	853618 Tlse Lalande Fut 2
7	853466 Tlse Metrop. Futsal 2
8	582636 L'Union St Jean Fc 1
9	853403 Escalquens Futsal 2
10	851139 Toulouse Futsal C. 2

POULE B

1	560295 Empire 66 2-1
2	882030 Interfutsal Pays Cat 2
3	560351 Lodeve Larzac Futsal 1
4	890589 Montpellier Agglo Futsal 1
5	551712 Montp Mosson Massane 2
6	553264 Perpignan OC 1

Descente de division supérieure

accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
SENIORS FEMININES FUTSAL - 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 1

POULE UNIQUE

1	514451 Montauban Fc 1
2	581893 T.M.F.C. 1
3	853466 Tlse Metrop. Futsal 1
4	851139 Toulouse Futsal C. 1
5	581000 Villeneuve Futsal C. 1

Descente de division supérieure

accession de division inférieure

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
U18 JEUNES FEMININES 2020/2021



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

REGIONAL 2

SOUS RESERVE DES ENGAGEMENTS A VENIR

1	541854 Auch 1
2	781263 Carcass. Foot Fem 1
3	503251 Clermontaise 1
4	554286 Colomiers 1
5	517563 Coquelicots Montecho 1
6	547304 Eaunes.Muret.Roquett 1
7	521335 Ent Briatexte/Lavaur 1
8	581025 Esmn 1
9	536143 F.C. Critourien 1
10	590278 F.C. Les 2 Ponts 1
11	580998 Fc Milhaud F 1
12	582418 Haut Cele F.C. 1
13	582636 L'U.S.J. Fc 1
14	505956 Luzenac Paf 1
15	509294 Malause / St Nicolas 1
16	522124 S.A. Auterivain 1
17	545782 St Georges R.C. 1
18	552690 Tarbes Pyrenees Foot 1
19	582745 Thong/Lib St Thibery 1
20	517290 Venerque Us 1

Fin